

Une montagne de déchets

Cahiers > Une planète, six milliards d'avenir...

Le 9 décembre 2009 |

En 2006, les habitants de l'Union ont produit 2,7 milliards de tonnes de déchets. Soit 522 kg par an et par habitant. Chaque habitant de Belgique produit 492 kilos de déchets, un peu moins que la moyenne européenne.

Déchets municipaux générés en 2007 dans l'UE

en kg par personne

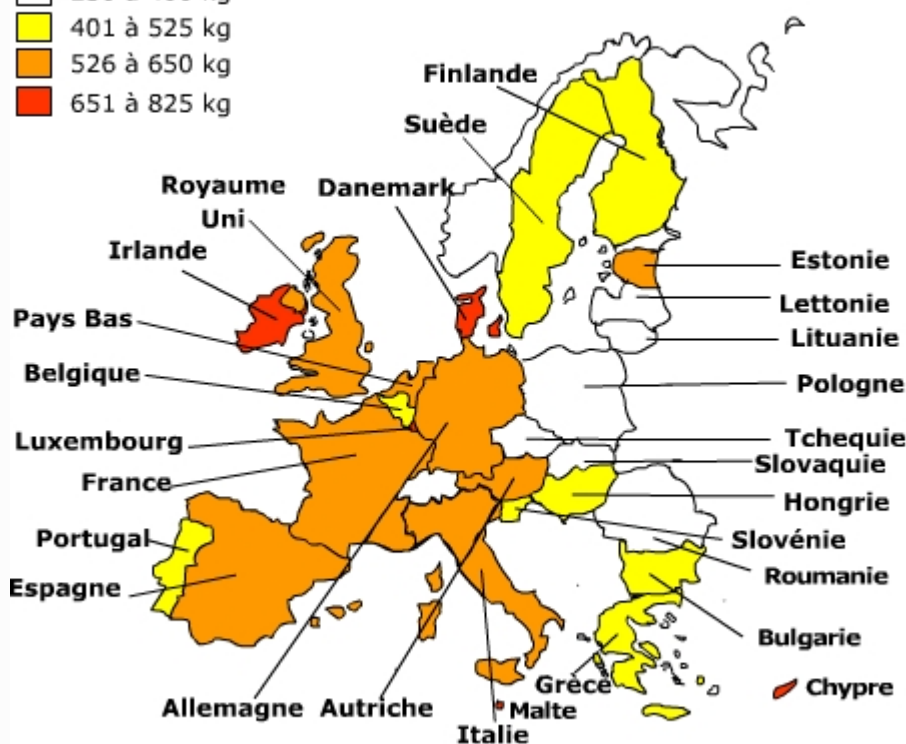
Moyenne UE 27: 522 kg

250 à 400 kg

401 à 525 kg

526 à 650 kg

651 à 825 kg



Source : Eurostat

Mais ce chiffre tend à augmenter. D'après l'Agence européenne pour l'environnement, en quinze ans (1995-2010), les déchets en Belgique vont augmenter de 15 %. En 40 ans, la montagne de déchets a doublé et elle augmente de 1 à 2 % par an.

Partout, on s'interroge pour savoir comment réduire cette masse de déchets : un vrai casse-tête. Il faut changer les habitudes de consommation.

Pas facile de prendre l'habitude du tri : il ne suffit pas de décider que les déchets doivent baisser pour que ça arrive. Il faut sensibiliser, encourager les particuliers et les entreprises, les écoles, les associations, les administrations, les pouvoirs publics à réduire leurs déchets.

C'était le but de la semaine européenne pour la réduction des déchets. Du 21 au 29

novembre 2009, 20 régions de 9 pays différents se sont mobilisées pour réduire au maximum leurs déchets.

L'Union et nos poubelles

Dans l'Union européenne, une série de directives régleme la gestion des déchets. La Directive européenne sur les Déchets a été revue en décembre 2008. La Directive révisée prévoit une hiérarchie dans la gestion des déchets en 5 étapes :

Les États membres doivent maintenant transcrire cette Directive révisée dans leurs lois nationales avant le 12 décembre 2010.

Les États membres doivent aussi respecter cette hiérarchie dans leurs politiques nationales

1. Prévenir des déchets
2. Préparer au réemploi
3. Recycler
4. Valoriser les déchets (y compris pour en tirer de l'énergie)
5. Stocker en toute sécurité (en dernier recours)

L'accent est donc mis sur la prévention. C'est-à-dire la façon de produire le moins de déchets possible.

Et si on examine les poubelles de l'UE, on se rend compte que c'est possible. On y trouve en effet beaucoup de déchets qui pourraient être recyclés. On trouve dans ces poubelles européennes, 39% de déchets organiques, 28% de papiers et de cartons, 8% de verre, 7% de plastique, 5% de métaux, 1% de textile et seulement 12% de déchets divers.

Plus de 80% des déchets de ces poubelles pourraient donc être récupérés et recyclés.

www.crioc.be

www.ewwr.eu